

## Patrimoine : êtes-vous fortuné ?

9 mars 2022



Êtes-vous fortuné ? La moitié des Français possèdent un patrimoine net (dettes déduites) inférieur à 94 250 euros par adulte, un tiers n'a pas plus de 21 300 euros. Avec 233 000 euros, on entre dans le club des 20 % les plus fortunés. Les fortunes montent très haut. Au sein du 1 % le plus fortuné, les échelons atteignent des millions d'euros.

L'inégalité des patrimoines est encore plus accentuée que celle des revenus. À eux seuls, **les 10 % les plus fortunés disposent de près de la moitié de l'ensemble de la richesse du pays détenue par les ménages**, tandis que les 50 % les moins fortunés en possèdent 8 %.

L'Observatoire des inégalités propose un comparateur, qui vous permet de vous situer sur l'échelle de la fortune.

Illustration / © Benjamin Mispoulet pour l'Observatoire des inégalités

### Mode d'emploi

Le patrimoine mesuré est égal à la somme de ce que possède une personne (logements, terrains, comptes bancaires, actions, obligations, assurances vie,...) dont on a retiré l'endettement. Il ne faut pas confondre le patrimoine (le stock de richesse) et le revenu (le flux).

- Attention, ces données sont exprimées par adulte. Pour un couple qui possède une maison par exemple, il faut diviser la valeur du bien immobilier en deux.
- Nous utilisons les données extraites par Nicolas Frémeaux et calculées par l'équipe de la World Inequality Database. Les auteurs ont recoupé plusieurs sources : les comptes nationaux, l'enquête patrimoine de l'Insee, les déclarations d'impôt sur la fortune et d'impôt sur le revenu. Les dernières données disponibles datent de 2014.
- Il s'agit de données tous âges confondus. Elles comprennent donc aussi bien des jeunes qui commencent leur carrière que des personnes âgées qui ont eu, pour les plus riches, le temps d'accumuler un patrimoine. Les inégalités selon l'âge sont très grandes en matière de patrimoine.

Pour aller plus loin, voir notre article « [Patrimoine : des inégalités démultipliées](#) ».

Voir aussi notre outil pour vous situer [en fonction de votre salaire](#).

Illustration / © Benjamin Mispoulet pour l'Observatoire des inégalités

[Accueil](#) > [Revenus](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/Patrimoine-etes-vous-fortune-1642>